

Québec, le 20 novembre 2014

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
4529, rue Clark, bureau 102
Montréal (Québec) G1S 2M1

Mesdames,
Messieurs,

La présente donne suite à la correspondance que vous avez acheminée, au nom de divers groupes de santé, au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, le 3 novembre 2014. Dans cette lettre, vous faites part au ministre de vos préoccupations relatives aux mesures qui devraient être incluses lors d'un éventuel renforcement de la Loi sur le tabac.

Comme vous le savez, la ministre déléguée à la santé publique, madame Lucie Charlebois, a annoncé son intention de renforcer ladite loi et a évoqué diverses mesures potentielles. Pour l'heure, aucun échéancier pour la révision de la Loi sur le tabac n'a été fixé, ni aucune décision prise quant aux mesures législatives qui s'ajouteront ou non. Il est cependant clair que diverses mesures, dont certaines que vous proposez, devront être étudiées avec attention.

Nous tenons à remercier l'ensemble des signataires de la lettre acheminée au ministre pour leur engagement dans la lutte contre le tabagisme.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,


Horacio Arruda, M.D.

HA/YF/gb

N/Réf. : 14-MS-00498-16